

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 18 juillet 2014**

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 112 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Michael BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Jean-Louis BONAN - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriat DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY représenté par Vincent COULOMB - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Nicole BOUILLOT représentée par Alain CHOPIN - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Josette FURACE - Catherine CHAZEAU représentée par Florence MASSE - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Dominique DELOURS représenté par Eric LE DISSES - Patrick GHIGONETTO représenté par Jérôme ORGEAS - Vincent GOMEZ représenté par Hélène ABERT - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Bernard JACQUIER représenté par Albert GUIGUI - Marc LOPEZ représenté par Paule JOUVE - Richard MIRON représenté par Monique CORDIER - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Grégory PANAGOUDIS représenté par Guy PONTOUS - Roland POVINELLI représenté par Janine MARY - Roger RUZE représenté par Samia GHALI - Maxime TOMMASINI représenté par Daniel HERMANN - Claude VALLETTE représenté par Christophe DE PIETRO - Josette VENTRE représentée par Albert LAPEYRE.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM - Frédéric COLLART - Laurence LUCCIONI - Bernard MARTY - Daniel NAVARRO.

**Signé le 18 Juillet 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014**

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**DTM 007-323/14/CC**

**■ Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'opération "Travaux parkings communautaires"**

**DPMOD 14/11330/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole exerce la compétence en matière de parcs de stationnement tant en enclos qu'en ouvrage selon différents modes de gestion : régie directe et Délégation de Service Public sur l'ensemble de son territoire.

Par ailleurs, en tant qu'autorité organisatrice des transports, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole gère aussi huit parcs relais, dont l'exploitation est assurée par la RTM et dont le nombre de places s'élève à 2 600.

En qualité de maître d'ouvrage, il lui incombe de procéder aux investissements nécessaires pour l'ensemble des parcs.

Ces opérations sont régulières et nécessitent que leur financement soit assuré de manière continue.

Aussi, l'opération en objet prend-elle la suite d'une opération de même nature, dont l'achèvement est prévu en 2014.

Pour ce faire, il est nécessaire d'approuver une opération permettant la réalisation de ces investissements sur plusieurs exercices. Le montant de l'opération s'élève à 3 000 000 euros HT soit 3 600 000 euros TTC.

L'enveloppe de crédits de paiement proposée, de 100 000 euros HT sur l'année de l'exercice concerné, doit permettre de réaliser notamment les travaux suivants :

- travaux de continuité des télécommunications pour certains parkings en affermage (Arvieux, Espercieux, Blancarde, République...),
- déplacement de la cheminée du groupe électrogène du parking Verdun,
- travaux d'aménagement des parkings relais.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

**Signé le 18 Juillet 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014**

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- La nécessité d'approuver la création et l'affectation d'une opération relative au financement des travaux sur les parkings communautaires.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Sont approuvées la création de l'opération « travaux sur les parkings communautaires » et l'affectation de l'autorisation de programme pour un montant de 3 000 000 d'euros HT.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2014 et suivants de la Communauté Urbaine :  
Sous-Politique C350 – Nature Budgétaire 2315 – Opération : Projet DMOD 14/02

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établit comme suit :

- Année 2014 : 100 000 euros HT
- Année 2015 : 500 000 euros HT
- Année 2016 : 500 000 euros HT
- Année 2017 : 500 000 euros HT
- Année 2018 et suivantes : 1 400 000 euros HT

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, les communes membres de Marseille Provence Métropole, ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent pour la réalisation de cette opération.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
au Transport – Mobilité durable  
Stationnement

Robert ASSANTE

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développement des transports  
métropolitains

Dominique TIAN

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

**Signé le 18 Juillet 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014**

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole  
DTM 007-323/14/CC

**Signé le 18 Juillet 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014**